

LE THOLY Infos



LE THOLY infos n°108 -

AVRIL 2023

Année 28

magazine trimestriel
Photos - Rédaction

Commission communication
Services administratifs de la mairie
conception graphique et imprimerie
Services administratifs de la mairie

Horaires ouverture de la Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

08 h 00 à 12 h 00

13 h 30 à 17 h 30

Jeudi, Samedi

08 h 00 à 12 h 00

(ouverte les 3 premiers
samedis du mois)

URGENCE**EAU / ASSAINISSEMENT****06.32.58.77.71**mairieletholy@wanadoo.fr

A MI-PAROURS

Déjà trois ans ! A mi-mandat, un bilan peut- être fait. Des réalisations sont enfin terminées, d'autres sont en cours mais retardées par des réponses encore attendues suite à un appel d'offre d'abord infructueux. Il reste à convaincre aussi nos partenaires financiers pour d'autres projets. Les pesanteurs administratives, les problématiques de toutes sortes, qui plus est, dans un contexte social et économique difficile, ont la vie dure. Néanmoins, cet arrêt sur image, ce temps de réflexion est utile. Non par autosatisfaction mais pour faire le point et piloter notre action à venir. Il reste à faire...

Certes, nous devons préciser les objectifs et les finalités des projets avec le désir de fortifier les liens avec les administrés. « Il n'y a pas de maître du sens » comme l'affirme Marcel GAUCHET. Dépasser une démocratie d'autorisation de gouverner pour aller vers une démocratie d'appropriation n'est pas une mince tâche. Cela passe par une volonté affirmée de lisibilité, de réactivité, de responsabilité, de tolérance. La confiance s'altère vite dans une société du « prêt à jeter » à l'époque du dévoiement sur les réseaux sociaux numériques où l'on vous étiquette, labélise, classe. Messages négatifs à rechercher dans l'ignorance des réalités accentuée par un sentiment de dépossession des décisions, dans la sur-estimation des « rois nus ».

Toujours engagés à servir le mieux possible, dans un souci de transparence et de vérité souhaité par tous, soyons optimistes et cultivons notre morale de la responsabilité.

Votre Maire, Anicet JACQUEMIN

BLOC-NOTES DU TRIMESTRE

AVRIL :

Mercredi 12 : Ludothèque MMA

Du 15 au 20 : Expo Forêt salle polyvalente

Dimanche 23 : Marche KIWANIS

Mercredi 26 : Ludothèque MMA

Vendredi 28 au dimanche 30 : Jumelage

MAI :

Samedi 5 : Concert P - Yves PLAT salle polyvalente

Mercredi 10 : Ludothèque MMA

Samedi 20 : Sortie rencontre avec les papillons

Mardi 23 : Don du sang salle polyvalente

Mercredi 24 : Ludothèque MMA

Dimanche 28 : Bœuf à la broche stade foot

JUIN :

Mercredi 07 : Ludothèque MMA

JUIN :

Dimanche 11 : Concert baroque à l'église

Vendredi 16 : Concert Chorale du collège salle polyvalente

Mercredi 21 : Ludothèque MMA

Dimanche 25 : Sortie à la rencontre des oiseaux

JUILLET :

Samedi 1 : Feu de Saint Jean & bal de classe

Mercredi 5 : Ludothèque MMA

Dimanche 9 : Marché Bio Centre village

Mercredi 19 : Ludothèque MMA

Jeudi 20 : Conférence sur les fourmis rousses

Vendredi 21 : Don du sang salle polyvalente

Dimanche 23 : Marché Bio Centre village

Vendredi 28 : Marché du terroir Centre village

Dimanche 30: Expo Photos

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par la commune, le département et, en Ile-de-France seulement, par la région. Jusqu'alors facultatif, le partage de la taxe d'aménagement au sein du bloc intercommunal devient obligatoire tel que prévu à l'article 109 de la loi de finances pour 2022. Considérant qu'à compter de 2023, les délibérations concernant la taxe d'aménagement devront être prises avant le 1^{er} juillet de l'année pour être applicable au 1^{er} janvier de l'année suivante. Il est proposé pour les années 2022 et 2023, aucun partage de la taxe d'aménagement. 17 vote POUR et 2 CONTRE.

Après délibération, (16 vote POUR et 3 CONTRE), il est acté le

transfert du droit de préemption au profit de la CCGHV.

A l'unanimité, la convention de mise à disposition des services techniques et administratifs au profit de la CCGHV pour la gestion de la compétences de l'eau et l'assainissement est approuvée. De même que l'ensemble des avenants de transfert des marchés publics ou l'eau et l'assainissement seront signés.

Le Conseil Régional propose un dispositif d'aide financière pour les communes rurales qui ont connu des difficultés d'alimentation en eau potable l'été dernier. Les travaux suivants : recherches de

nouvelles sources (7240 €ht), études d'investigations de la sources COT (4600 €ht), études pour identifier de nouvelles sources (8090 €ht) et exploitation du drain Goutte Téote (8160 €ht) peuvent bénéficier de subventions. A l'unanimité, il est voté de réaliser ces travaux.

Suite aux réclamations de riverains et au vu de la dangerosité du secteur au droit de la traversée du Rain Brice, le conseil municipal valide le changement des limites de l'agglomération « LE RAIN BRICE Cne de LE THOLY ».

SÉANCE DU 27 JANVIER 2023

Monsieur le Maire indique qu'il est autorisé de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2022 avant le vote du budget 2023. A cet effet, à l'unanimité les conseillers municipaux autorise M. le maire à mandater les dépenses pour le budget Forêt et pour le Budget Commune.

Monsieur le Maire rappelle l'autorisation de principe d'une vente d'une parcelle au lieudit la Lombarde émise par le conseil le 1^{er} octobre 2021 en faveur de Frédéric et Nathalie GRIVEL (prix convenu à 0.25 € / m²). Ce terrain longeant le chemin communal de la Lombarde n° 59 est susceptible d'être utile à un élargissement de chaussée. La Commune entend donc garder une bande de deux

mètres (en partant du bord de la chaussée) en bordure en plus de l'existant. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acter la vente de la parcelle AZ 157 au profit de M et Mme GRIVEL au prix de 0.25 €/m², dont les frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

Monsieur le Maire rappelle que la commune possède des parcelles de terrain en zone cadastrées section AZ parcelles n° 431 et 433 au lieudit Bouvacôte Vu l'offre d'achat émise conjointement par M et Mme Christophe L'ETANG et M. et Mme Christian VOIRIN pour l'achat d'une partie des parcelles susvisées, (prix convenu 30.00 € / m² - environ 1300 m²). Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 8 POUR et 10 ABSTENTIONS d'acter la vente pour sortie du domaine privé de la Commune

d'une partie des parcelles AZ 431 et 433 au profit de M. et Mme Christophe L'ETANG et de M. et Mme Christian VOIRIN au prix de 30 € / m².

Monsieur le Maire rappelle que la commune possède une parcelle de terrain cadastrée section A parcelle n° 1422 au lieudit La Poirie. M Eric CUNY propose de l'acheter pour 1 € / m² (languette de terrain Lot A : 49 m² et languette terrain Lot B : 19 m²). A l'unanimité, il est décidé d'acter la vente d'une partie de la parcelle à M. CUNY pour 1 € / m².

M. le maire précise les tarifs manquants dans la précédente délibération du 23 novembre 2022 des photocopies faites en mairie : A l'unanimité, les tarifs sont adoptés.

PROCHAINS Conseils Municipaux

Jeudi 27 AVRIL, Vendredi 26 MAI, Vendredi 30 JUIN 2023

NOUVELLE ACTIVITÉ - LE VOSGIEN GIVRÉ

A partir de la mi-avril, le jeune Victorien DUVAUX de 23 ans, habitant de la commune, sillonnera les routes des Hautes Vosges pour proposer des crèmes glacées et des sorbets (vanilles, chocolat, fraises, caramel, café, citron, pêche, framboise, praliné noisette, flouve). Tous les produits seront fait maison et le plus localement possible... Même les cornets de glace !

D'avril à septembre, des tournées seront réalisées dans les différents villes et villages (programmes à venir sur les réseaux sociaux). La camionnette sera également présente sur certains événements et marchés et pourra être réservée lors de séminaires, mariages, baptêmes .. Durant l'hiver, il sera possible de commander des entremets glacés ou non, des prestations de chef à domicile et traiteur sucré et salé.

Victorien DUVAUX - 06.74.10.95.61 - levosgiengivre@gmail.com



MAELIS - 1 APPLI POUR COMMUNIQUER

Une appli pour être informé rapidement sur les événements qui se passent sur la commune : infos des associations, culture, travaux, coupures eau électricité ...téléchargez la c'est gratuit !!!!



CHANGEMENT D'HORAIRE MAIRIE

A noter qu'à compter du 1er avril, la mairie sera ouverte les 3 premiers samedis de chaque mois de 08h à 12h.

JUMELAGE LE THOLY / ONHAYE

Nous recevons nos amis belges du 28 avril en soirée jusqu'au 1er mai. Les cérémonies officielles sont fixées le dimanche 30 avril 2023.

L'organisation est confiée au Comité de Jumelage présidé par Stéphane L'ETANG / 06.73.53.37.85.

URBANISME

Quelques rappels en urbanisme : une demande préalable (DP) est obligatoire avant travaux pour le changement :

- de fenêtres,
- de portes d'entrée et de garage,
- de fenêtres de toit,
- de pose de clôture,
- de pose de panneaux photovoltaïques,
- de changement de toitures (tuiles)

UNE BIBLIOTHEQUE COMMUNALE pour TOUS

Notre bibliothèque, située au rez-de-chaussée de la MMA est à votre disposition tous les **mercredis de 14h à 17h et les samedis de 10h à 11h30**.

En lien avec la médiathèque de Gérardmer, un renouvellement de livres est effectué tous les 3 mois.

Atelier créatif de pliage de livres pour toute la famille le 29 avril à partir de 14h30.



LE CHAR DES JONQUILLES

La construction du char des jonquilles a débuté début janvier avec des rendez vous hebdomadaires les samedis au local des associations.

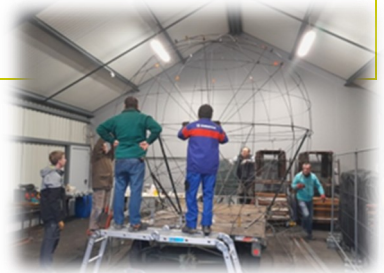
Les jeunes du CMJ ont dessiné une ébauche de projet autour d'un sujet qui leur tient à cœur à savoir le dérèglement climatique. La planète malade proposée par Léonie a fait l'unanimité et a été retenue. Une sphère de 4 mètres de diamètre représentant la planète avec un visage agrémentée d'une bouillote et d'un thermomètre.

Une petite équipe d'une dizaine de personnes participe activement à la construction du char avec quelques constructeurs expérimentés, quelques soudeurs spécialisés et beaucoup de novices motivés. La structure en ossature métallique maintenant terminée et assemblée a demandé près de 300 mètres de fer à béton et 6 rouleaux de grillage.

L'heure est aux finitions et aux décors en mousse et en lichens.

Nous vous attendons nombreux avec vos bouquets de jonquilles le samedi 15 avril pour le piquage qui est ouvert à toutes et à tous.

Les écoles seront également mises à contribution pour la cueillette.



CMJ - NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le traditionnel nettoyage de printemps aura lieu cette année le **mercredi 26 avril**.

Le rendez-vous est prévu à la mairie à 9H00. Nous comptons sur une participation nombreuse.



TRAVAUX EN GARDERIE EN ATTENDANT PAPA MAMAN !!

